

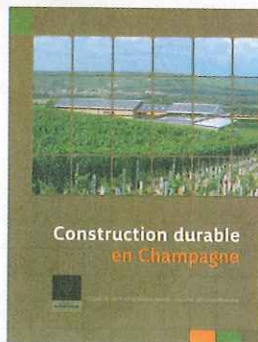
## Des vibrations contre *S. titanus*

● En période d'accouplement, les cicadelles *Scaphoideus titanus* qui transmettent la flavescence dorée émettent des vibrations qui se propagent via la plante. Mâles et femelles se retrouvent ainsi et s'accouplent. Des chercheurs italiens ont réussi à recréer artificiellement ces vibrations afin de perturber les insectes. La technique est prometteuse. En conditions semi-contrôlées, avec les vibrations artificielles, plus de 90 % de femelles n'ont pas été fécondées, contre 20 % sans ces vibrations.

## L'AFPP a les résistances à l'œil

● Un groupe de travail sur les maladies du feuillage de la vigne s'est constitué à l'AFPP (Association française de la protection des plantes). Ses vingt-cinq membres travaillent sur la résistance du mildiou et de l'oïdium aux fongicides. Ils vont évaluer la situation sur le terrain, faire le point sur les méthodes de détection des souches résistantes et sur les essais d'efficacité des produits.

## Construction durable



● L'interprofession champenoise (CIVC) publie le guide de la « Construction durable en Champagne ». Ce document détaille toutes les étapes de la réalisation d'un projet, rappelle la réglementation, donne des conseils sur l'architecture bioclimatique, l'agencement du bâtiment, l'isolation thermique, le choix des matériaux, l'éclairage, etc. Ce guide est illustré par des témoignages de vigneron et des exemples concrets de réalisations.

## Limoux a l'œil sur la biodiversité

En 2011, la chambre d'agriculture de l'Aude a dénombré les insectes, araignées et autres arthropodes dans le vignoble de Limoux. Leur richesse ne dépend pas du mode de conduite de la vigne.



**TROIS PIÈGES**, deux aériens (jaune et orange) et un au sol, permettent de capturer les insectes, acariens et autres arthropodes qu'héberge cette parcelle. © CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE

Depuis l'an passé, la chambre d'agriculture de l'Aude mène une vaste étude (1) sur la biodiversité dans le vignoble de Limoux, soit 7800 ha de vignes. Dans un premier temps, les techniciens ont disposé vingt-quatre pièges pour dénombrer les insectes, araignées, cloportes, mille-pattes et autres arthropodes. Ils ont réparti ces pièges dans les bois, les garrigues, les haies, les arbres le long des rivières, les vignes travaillées et les vignes enherbées. Ils les ont relevés toutes les semaines, de la mi-avril à la mi-juillet. Les résultats sont encourageants.

### Les phytos ne semblent pas avoir d'impact

« Dans les vignes, la variété et l'abondance en arthropodes est bonne. Ces êtres vivants sont plus nombreux dans les vignes enherbées que dans les vignes travaillées, mais pas plus diversifiés », souligne Céline Forget, de la chambre d'agriculture de l'Aude. Des observations que nous avons réalisées entre 2008 et 2010 n'avaient pas révélé de différence entre les parcelles bios et les non bios, ce qui nous laisse penser que les produits phytos n'entraînent pas de baisse des populations. »

Les hyménoptères (abeilles et guêpes) sont moyennement abondants mais très divers. Les coléoptères (scarabées, coccinelles, carabes, etc.) sont présents en grande quantité et leur variété est bonne bien qu'inférieure à celle des hyménoptères.

Les arthropodes sont les plus nombreux dans les haies et les plus divers dans les bandes arborées le long des cours d'eau. « Le paysage autour des vignes joue un rôle prépondérant sur la biodiversité », remarque Céline Forget.

Pour améliorer la biodiversité, treize vigneron ont réimplanté, en 2011, 1 530 mètres de haies, bénéficiant ainsi d'une aide du conseil général de l'Aude. La chambre d'agriculture encourage également l'enherbement des interrangs, le semis de mélanges fleuris dans les tournières ainsi que la restauration des murets et des cabanes de vigne. Dans le cadre du projet LIFE+BioDiVine, les viticulteurs peuvent bénéficier d'aides pour certaines de ces actions. Les distributeurs locaux (Cavale, PCEB) ont réalisé un catalogue de fournitures concernées.

Cette année, la chambre se concentre sur le piégeage des arthropodes dans les vignes.

**ZYGÈNE** posée sur une vipérine. © CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE



Et elle va suivre les vers de la grappe dans les deux zones sous confusion sexuelle depuis ce printemps, couvrant 43 ha.

### Écouter les oiseaux

La chambre d'agriculture pratique également des relevés botaniques dans les parcelles. Elle a prévu de surveiller les populations d'oiseaux en écoutant leurs cris et de poser des caméras infrarouges en bordure des vignes pour observer les mammifères. Pour aider les vigneron à reconnaître les arthropodes, elle a réalisé un dépliant exposant les principales espèces présentes dans les vignes, avec leur photo. Toutes ces observations sont menées dans le cadre du projet européen LIFE+BioDiVine visant à préserver la biodiversité et à démontrer l'intérêt des haies, des murets et des couverts végétaux dans ce but. La France, l'Espagne et le Portugal y participent. En France, outre Limoux, la Bourgogne, Costières-de-Nîmes, Saint-Émilion et Saumur-Champigny suivent ce programme. **Christelle Stef**

(1) Étude menée avec le syndicat des vins AOC de Limoux, Sieur d'Arques, Anne de Joyeuse, le conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon, l'ICV, Aude Claire, la Ligue de protection des oiseaux de l'Aude, la Fédération départementale de chasse de l'Aude, l'association Vitinno et l'IFV.